

FEUILLETON DU "SAMEDI", 21 SEPTEMBRE 2901 (1)

Marie - Jeanne

OU LA FEMME DU PEUPLE

HUITIÈME PARTIE

CHAPITRE III — LA LETTRE

(Suite)

Tout d'abord, la gouvernante avait éprouvé de la surprise en croyant reconnaître l'écriture de Robert Maurel.

Pendant quelques minutes elle avait hésité à s'en rapporter à ses souvenirs.

Après avoir bien regardé cette écriture et en avoir étudié très attentivement la forme des caractères, elle acquit la conviction que c'était, de tout point, la même écriture déjà vue sur la lettre remise, autrefois, par elle à la comtesse de Bussières.

C'était comme on sait, celle qu'avait écrite Appyani en imitant, à s'y méprendre, l'écriture et la signature de Robert Maurel.

Un instant ébranlée dans sa conviction, en attendant le docteur affirmer qu'il avait appris la mort de ce " Robert Maurel ", Charlotte avait fait appel à ses souvenirs qui, elle était obligée de l'avouer elle-même, se trouvaient de nature à confirmer ce que venait de lui dire le docteur Appyani concernant la mort de Robert Maurel.

Elle se rappelait, en effet, l'émotion qu'elle avait éprouvée en remettant cette lettre à Mme de Bussières. Tout d'abord, elle avait supposé que c'étaient des nouvelles de M. Danglemont qui arrivaient, et elle avait attendu, anxieuse, pendant que la comtesse décachetait la lettre.

Mme de Bussières avait, tout de suite, jeté un coup d'œil sur la signature.

Et c'est alors qu'elle avait pu voir que cette lettre était signée du nom de Robert Maurel.

En effet, à peine avait-elle lu ce nom et parcouru les premières lignes, que la comtesse avait poussé un cri et, laissant échapper la lettre, était allée, en chancelant, s'affaïsser sur un fauteuil.

Charlotte s'était empressée de ramasser la lettre dont elle n'avait eu que le temps de lire la signature avant de remettre le feuillet de papier à Mme de Bussières qui revenait à elle après une courte défaillance.

La gouvernante avait alors espéré que sa maîtresse, qui toujours lui confiait l'objet de ses tourments, les préoccupations et les ennuis qu'elle pouvait avoir, lui ferait part dans cette circonstance du contenu de cette lettre qui l'avait si fort impressionnée.

Mais dérogeant, cette fois, à des habitudes qui dataient de son adolescence, Mme de Bussières avait gardé pour elle la cause de la violente émotion qu'elle venait d'éprouver.

Toutefois Charlotte tira, de ce qu'elle venait de voir, cette conclusion que la lettre devait bien annoncer quelque grave nouvelle, peut-être même un affreux malheur, pour que la comtesse en eût ressenti un choc aussi terrible.

Ce qui confirma la gouvernante dans cette opinion, ce fut le chagrin que Mme de Bussières ne put parvenir à cacher, même en présence du docteur Appyani.

En outre, Charlotte l'avait vue, après le départ du médecin, aller s'enfermer dans sa chambre et s'y tenir enfermée pendant une partie de la journée, sans doute, avait-elle pensé, pour s'abandonner à une douleur pour laquelle elle ne voulait pas de témoins.

Certes, la pensée lui était bien venue d'essayer de consoler celle dont elle devinait l'affliction profonde. Son dévouement et son affection pour sa maîtresse l'y autorisaient.

Mais elle avait été retenue en voyant que la comtesse, après être sortie de sa chambre, avait cherché à éviter d'être interrogée.

Depuis, elle avait souvent réfléchi à cette douleur de la comtesse et cette supposition lui était souvent revenue à la pensée, quand elle se rappelait par qui la lettre avait été signée :

" Il l'aimait et comme elle était perdue pour lui, il n'a pas voulu continuer à vivre avec le désespoir dans le cœur ! "

Est-ce qu'elle n'avait pas vu commencer cette passion, par des amours d'enfants ?

N'avait-elle pas accompagné la comtesse lorsque celle-ci, le jour même de son mariage, avait demandé un rendez-vous à Marie-Jeanne ?

Et lorsque Mme de Bussières était venue la rejoindre à l'endroit

où elle l'avait priée de l'attendre, n'avait-elle pas remarqué l'expression de douleur empreinte sur son visage ?

Tous ces souvenirs lui revenaient à présent pour lui faire interpréter le chagrin éprouvé par la comtesse à la lecture de la lettre signée Robert Maurel, comme un suprême et funèbre hommage rendu au souvenir d'un mort aimé.

Oui, un mort ! Car elle avait eu le pressentiment que Robert Maurel avait mis fin à ses jours.

Depuis, quand elle voyait sa maîtresse s'isoler, vaincue par de sombres souvenirs, elle se disait : " Elle pense à ses chers morts ! " faisant ainsi allusion au comte de Bussières et à Robert Maurel.

Aussi son premier mouvement, lorsqu'elle avait cru reconnaître l'écriture de ce dernier sur le pli apporté par l'officier de marine, avait été un mouvement de surprise joyeuse.

Il n'était donc pas mort comme elle en avait eu le pressentiment.

S'il écrivait de nouveau, après un silence aussi prolongé, ce ne pouvait être, pensait-elle, que pour annoncer une bonne nouvelle, son retour, peut-être ?

Elle aussi, mue par un tout autre sentiment, par exemple, que celui dont était animé le docteur, avait hâte de savoir ce que pouvait écrire Robert Maurel à la comtesse de Bussières.

Et cette fois elle se promettait bien de ne pas observer la même discrétion que le jour où elle avait reçu la première lettre.

Elle provoquerait la confiance si on ne la lui faisait pas spontanément.

Du reste le docteur ne serait pas là, pensait-elle, pour l'empêcher de rester auprès de Mme de Bussières, lorsque celle-ci prendrait connaissance de la lettre.

Son impatience augmentait de minute en minute, elle voulut retourner auprès de la nourrice et de l'enfant, pour faire diversion à son état d'anxiété.

Mais comme elle allait quitter le salon, elle se sentit, dès les premiers pas, prise d'un de ces tremblements convulsifs dont elle était agitée quand elle se trouvait en présence du docteur Appyani et que celui-ci la tenait sous son regard.

Elle fit un effort pour surmonter cette impression. Mais elle essaya vainement de marcher. Ses jambes, à chaque nouvelle tentative pour avancer, se dérobaient, en même temps qu'elle voyait tout tourbillonner autour d'elle.

Instinctivement elle porta les mains en avant, comme si elle eût voulu renverser un obstacle, pour se frayer un passage. Mais ses bras retomberent inertes le long de son corps.

Puis ses yeux demeurèrent fixes, comme fascinés.

La malheureuse eut l'impression qu'elle s'évanouissait.

A ce moment, Appyani apparaissait à l'entrée du salon.

Sans quitter Charlotte des yeux, il referma la porte derrière lui.

Charlotte était à présent dans le même état de somnambulisme pendant lequel Appyani la tenait entièrement sous sa domination, l'obligeant à exécuter, sur-le-champ, tout ce qu'il lui plaisait lui ordonner.

Brusquement le docteur s'était avancé, et appuyant le bout de ses doigts sur le front du " sujet ", il lui dit.

— Vous avez reçu une lettre que vous devez remettre à votre maîtresse ?

— Oui ! répondit Charlotte.

— Il me faut cette lettre.

La gouvernante essaya de porter les mains à son sein et son visage prit une expression de terreur.

Mais tout à coup cette expression disparut et les bras de l'hypnotisée reprirent leur immobilité.

Le docteur répétait :

— Il me faut cette lettre, vous dis-je ! — Je la veux ! ... Remettez-la moi ! ... Je vous l'ordonne !

Obéissant à la volonté du docteur, Charlotte porta la main à son corsage, puis elle se mit à le dégrafer lentement, avec hésitation.

— Obéissez ! ordonna de nouveau Appyani avec un geste impératif.

Cette fois la gouvernante plongea la main par l'ouverture du corsage et en tira le pli cacheté qu'elle tendit au docteur.

Celui-ci le lui arracha des mains et le fit aussitôt disparaître dans la poche intérieure de sa redingote.

Puis il se retira précipitamment.

Quelques instants plus tard, Charlotte recouvrait l'usage de ses sens, sans se douter qu'elle venait de subir, de nouveau, l'effet de l'étrange puissance de suggestion du docteur.

IV. — LA DERNIÈRE CARTE

Une fois en possession de la lettre, Appyani n'eut garde de laisser soupçonner l'état d'agitation et de trouble dans lequel il se trouvait. Ayant rencontré François dans le vestibule, il lui dit :

(1) Commencé dans le numéro du 22 décembre 1900.

— Vous voudrez bien vous charger d'annoncer à Mme de Bussières qu'obligé d'assister à une consultation, je n'ai pu attendre son retour ; mais qu'aussitôt libre, je m'empresserai de revenir ici !

Puis, comme si une idée eût subitement traversé son cerveau, il ajouta :

— J'avais déjà chargé Charlotte de prévenir Mme la comtesse. Mais cette pauvre femme m'a semblé n'être pas aujourd'hui dans son état normal...

— Ah ! vous avez remarqué cela, vous aussi, monsieur le docteur...

— Oui, et ce n'est pas la première fois que j'ai observé, chez la gouvernante de Mme de Bussières, un état nerveux...

— De l'agitation, n'est-ce pas, monsieur le docteur ?...

— En même temps quelquefois des absences de mémoire qui me font craindre des troubles cérébraux pour plus tard...

— Ah ! je m'en étais bien aperçu, moi aussi, monsieur le docteur ! Pauvre Charlotte, pourvu qu'il ne lui arrive pas malheur !...

— Surtout, interrompit Appyani, je vous recommande expressément de ne rien dire à Mme de Bussières des remarques que nous avons tous deux faites au sujet de cette pauvre femme...

— Soyez tranquille, monsieur le docteur, je n'en ouvrirai pas la bouche devant Mme la comtesse... Je craindrais bien trop de l'impressionner...

« Depuis le coup que la folie de cette pauvre Marie-Jeanne lui a donné, madame est devenue très impressionnable... »

« Et tenez, monsieur le docteur, je puis vous dire cela, maintenant que je sais que vous allez devenir le mari de madame. Eh bien ! depuis quelque temps déjà, Mme de Bussières est redevenue triste et inquiète comme elle l'était pendant la maladie de M. le comte. »

« Elle s'enferme dans sa chambre, seule, pendant des heures, et cela sitôt que monsieur le docteur est parti. »

« Et puis j'ai bien remarqué que lorsqu'elle sortait de sa chambre elle avait les yeux... comme quand on a beaucoup pleuré. »

« C'est bien sûr le chagrin que lui cause l'état de cette pauvre Marie-Jeanne qu'elle aime et qu'elle s'était si cordialement liée quand elles étaient toutes deux fillettes !... »

« Aussi, monsieur le docteur, le plus beau cadeau de nocces que vous pourriez lui faire, ce serait de lui ramener Marie-Jeanne guérie !... »

« Est-ce qu'il y a de l'espoir pour cette pauvre femme ?... »

— Je l'espère ! répondit Appyani impatient de s'en aller.

— Et Charlotte ?... Est-ce que vous ne voudriez pas la soigner... sans que madame le sache ?... demanda le vieux serviteur avec émotion...

« Excusez-moi si je vous retiens à vous parler de cela, monsieur le docteur... mais je profite de l'occasion pendant que nous sommes seuls !... Et il y a longtemps que je voulais le faire, mais je n'osais pas !... J'avais peur de m'être trompé en croyant avoir remarqué de... l'agitation, même de l'irritation de la colère chez Charlotte ! Elle qui était si bonne, car c'est le dévouement même que cette femme !... »

— Il n'y a pas lieu de s'alarmer, François, répondit le docteur. Pas encore toutefois !... Et à moins d'une complication que... je ne puis prévoir, nous aurons le temps de combattre cet état nerveux que vous avez remarqué, comme je l'ai remarqué moi-même ! insista Appyani.

— Ah ! je suis content, bien content de se que vous me dites là, monsieur le docteur, pour lui ouvrir la porte.

Il se tint sur le palier pendant qu'Appyani descendait précipitamment l'escalier.

Et il se disait à lui-même, ce brave vieux serviteur :

— Quel excellent homme !... Ah ! Mme la comtesse ne pouvait pas trouver mieux pour remplacer M. le comte !

Puis, hochant la tête d'un air de compassion :

— Il faut bien que cette pauvre Charlotte ne soit plus dans son état normal, pour avoir pris en grippe un si honnête homme ! ajouta François.

« Enfin, il faut espérer que ce ne sera pas toujours comme ça, et que nous en aurons fini avec tous les malheurs qui sont arrivés ici, coup sur coup, et en si peu de temps ! »

Dès qu'il eut quitté l'hôtel Danglemont, Appyani, n'ayant plus à se contraindre, laissa se déchaîner la violente agitation qu'il lui avait fallu contenir devant les domestiques de Mme de Bussières.

Sautant dans la première voiture qui vint à passer, il se fit conduire chez lui.

Alors, sans se donner le temps de la réflexion, sans se demander quelles pourraient être, plus tard, les conséquences de l'acte qu'il allait commettre, il fit sauter le cachet de la lettre dont il se mit à lire avidement les premières lignes.

Mais, aussitôt, la stupéfaction fit, chez lui, place à la colère, et il demeura anéanti.

Il venait de lire cette phrase par laquelle Robert Maurel commençait sa lettre à Mme de Bussières.

« Je vous écris sous la dictée de M. Danglemont... »

Ces quelques mots produisaient sur le misérable, si confiant en son étoile, l'effet d'un arrêt de mort sur l'accusé qui a compté sur un acquittement.

L'homme qui n'avait reculé devant rien et dont l'audace avait égalé le cynisme, subissait à présent une sensation de torpeur et de découragement.

Puis tout à coup il s'accrocha à un vague espoir, — ce dernier espoir de l'homme qui se sent perdu et dont la pensée tourbillonne.

S'il s'était trompé ! si cette écriture n'était pas celle de son ennemi !

Ces initiales R. M. ne pouvaient-elles pas, après tout, appartenir à un autre ?

Vivement Appyani alla à la signature, et ce dernier espoir s'évanouit aussitôt.

C'était bien Robert Maurel qui avait tracé ces lignes :

« Je vous écris sous la dictée de M. Danglemont... »

Maintenant qu'il ne pouvait plus douter que le hasard eût réuni ces deux hommes, Appyani se ressaisit, comme le lutteur renversé se redresse pour prendre sa revanche.

— Au surplus, n'était-ce pas pour lui une chance miraculeuse qu'il se soit trouvé là, à point nommé, pour reprendre la lettre ?

Il la lirait donc, cette lettre, non plus avec terreur, mais froidement, quoi qu'elle puisse lui apprendre, et avec la ferme volonté de lutter énergiquement pour la réussite de ses projets.

Alors, tout à fait maître de lui-même, Appyani reprit la lecture interrompue.

On se rappelle que M. Danglemont, Robert Maurel et le Malouin avaient réussi à gagner Saint-Louis du Sénégal, dans l'espoir qu'il leur serait facile de se faire rapatrier par les soins du gouverneur des possessions françaises dans cette partie de l'Afrique.

Mais M. Danglemont et Robert Maurel n'était pas encore au bout de leur tribulation.

Tout en leur faisant le meilleur accueil, le gouverneur, se retran-
derrrières des ordres précis et rigoureux, s'excusa de ne pouvoir autoriser le commandant d'un aviso de l'État, qui allait retourner en France, à les prendre comme passagers à son bord.

— Je me doutais bien que ça nous arriverais, mille millions de tonnerres ! s'écria le Malouin, lorsque, au gouverneur, et ses deux compagnons lui eurent fait part de leur déconvenue.

« Pour moi, on aurait pu faire une exception, ajouta le vieux marin ; je suis un matelot naufragé !... J'ai droit au passage à bord des navires de l'État, pour me faire rapatrier... Et je suis sûr que que le gouverneur sera de cet avis !... »

— Eh bien ! il faut profiter de l'occasion, mon ami ! dit M. Danglemont.

— Ah ! ça ne serait fichtre pas à faire ! s'exclama le Malouin, quand on est en bonne compagnie on ne s'en va pas les uns sans les autres. Non, pour rien au monde je ne vous quitterai, après tous les mauvais jours que nous avons passé ensemble !... »

« Du moment que vous ne pouvez pas partir avec moi, — je reste avec vous ! »

« D'ailleurs, qu'est-ce qui m'attend dans ma cambuse ?... La misère puisque j'ai laissé à bord de la *Diana* tout ce que je possédais, — quelques hardes et quelques sous !... »

« Avec ce qui me reste, c'est-à-dire rien du tout, je suis tout aussi bien dans un endroit que dans un autre ! ajouta d'un ton de mélancolie le vieux matelot. »

Puis, se rappelant avec quelle anxiété ses deux compagnons avaient attendu le moment de retourner en France, le Malouin se proposa pour aller s'informer s'il n'y aurait pas quelque navire en partance, sinon pour la France, au moins à destination de quelque port d'Espagne ou d'Angleterre.

Et comme ses deux compagnons voulaient l'accompagner.

— Non ; vous avez besoin de vous reposer, leur dit-il. Il ne s'agirait pas de tomber malade ici !... Ce serait le cas de dire qu'on échouerait au port !... »

Et, de fait, les fatigues subies avaient terriblement éprouvé les deux compagnons du Malouin.

Il leur avait fallu toute l'énergie, toute la force de volonté qu'ils avaient déployées pour arriver au terme de ce long voyage marqué par tant d'incidents et de dangers.

Mais à présent ils étaient à bout, et la déception qu'ils éprouvaient venait s'ajouter à tout ce qu'ils avaient déjà enduré.

C'était maintenant M. Danglemont qui se montrait le plus éprouvé par cette déception.

Depuis que Robert Maurel l'avait convaincu de l'indignité de l'homme à qui le comte de Bussières avait, à son lit de mort, confié la mission de veiller sur sa femme et son enfant, M. Danglemont avait vécu dans une agitation continuelle ; furieux de s'être laissé prendre à la fourberie d'Appyani, il lui tardait à présent de se retrouver en face de ce misérable et de lui jeter à la face son ignominie.

La perspective d'être encore retenu loin de France, alors que,

peut-être, la comtesse était circonvenue par cet être infâme, mettait la rage au cœur de ce père qui, maintenant, se reprochait son manque de vigilance et son aveugle confiance.

Il n'hésitait pas à se déclarer le seul coupable, s'il arrivait malheur à la comtesse de Bussières, car son expérience eût dû le guider dans le choix de ses relations et le tenir en garde contre les perfidies et les hypocrisies.

Son honneur de soldat, sa dignité de père, se révoltaient à l'idée qu'il avait été joué, et qu'un aventurier avait pu s'introduire dans son intimité et se faire accorder la plus large hospitalité.

Et que penser de la confiance aveugle de son gendre dont il ne pouvait soupçonner la loyauté.

Comment expliquer cette amitié fraternelle pour le plus infâme des scélérats ?

C'était la mémoire de ce gendre que M. Danglemont voulait venger aujourd'hui.

Et Robert Maurel, qui avait provoqué cette colère et insufflé dans le cœur de M. Danglemont la haine dont il était lui-même animé contre Appyani, s'effrayait maintenant du résultat qu'il avait obtenu.

Témoin de l'exaltation toujours croissante qui pouvait avoir les conséquences les plus graves, étant donné le tempérament sanguin de M. Danglemont, il tremblait de voir cette rage impuissante aboutir à une catastrophe.

Aussi approuva-t-il le conseil de prudence que donnait le Malouin.

—Faites-le nécessaire, lui dit-il, et puissiez-vous nous apporter une bonne nouvelle !

Puis, lorsque le vieux Breton se fut retiré, il adressa quelques observations respectueuses au père de la comtesse de Bussières.

—Il ne m'appartient pas de vous exhorter à la patience, prononçait-il avec une visible émotion.

« Il ne m'appartient pas de vous donner un conseil quand l'honneur de votre nom pourrait être en jeu !

« Mais permettez-moi, monsieur, de vous rappeler que vous avez besoin de toute votre énergie, de tout votre sang-froid pour châtier le misérable qui met en péril et votre honneur et la vie de votre fille.

« Excusez-moi encore une fois de vous parler ainsi, je n'écoute que la respectueuse affection, que la vénération que je garde à l'homme de bien qui a eu compassion de l'orphelin !

M. Danglemont avait écouté sans interrompre.

Quand Robert eut cessé de parler, il lui tendit silencieusement la main.

C'est qu'en écoutant parler cet infortuné qui avait si noblement, si courageusement agi, en se condamnant à un désespoir éternel, pour rester fidèle à son premier amour, M. Danglemont était saisi de compassion pour cette immense douleur.

—Je ne reconnais qu'à vous seul mon ami, dit-il, le droit de me dicter la conduite à tenir en cette circonstance.

« Vous seul avez assez souffert pour moi et par moi, sans que je m'en sois douté, pour que je m'incline aujourd'hui devant un désir manifesté par vous.

« Un désir inspire par votre attachement à ma personne, et par le pieux souvenir que vous gardez dans votre cœur, à celle qui a éprouvé votre dévouement, — un dévouement qui s'est montré à la hauteur du sacrifice qu'elle-même s'imposait !

En prononçant ces mots, la voix de M. Danglemont s'était peu à peu assourdie.

Les souvenirs envahissaient en foule son esprit.

Souvenir ému de cette soirée pendant laquelle s'était décidé le sort de sa fille et le sien ; cette soirée inoubliable pendant laquelle s'était révélé à lui le cœur de l'homme qui brigait l'honneur d'entrer dans sa famille.

Comment aurait-il pu se douter, que, ce soir-là, tandis qu'il admirait le noble désintéressement du comte de Bussières, s'accomplissait simplement, saintement, un sacrifice égal à celui que s'imposait si noblement sa fille.

Comment aurait-il pu supposer que son bonheur, sa joie, étaient achetés au prix du bonheur et du désespoir de deux êtres qui s'étaient liés par un serment que l'un des deux était forcé de violer.

Et il pensait :

—Il est là devant moi l'autre infortuné, victime de cette détermination qui brisait à jamais sa vie ! Il s'est associé au sacrifice que ma fille s'imposait, afin que ma vieillesse ne fût pas vouée à la tristesse et à la misère !

« Lui aussi brûle de tirer vengeance de l'infâme dont il connaît l'hypocrisie et dont il redoute l'audace pour celle qui se trouve exposée, sans appui et sans défense, à ses criminelles machinations !..

« Lui aussi est dévoré d'inquiétude et aux prises avec de torturantes angoisses.

« Lui aussi souffre mille morts, à l'idée que nous arriverons peut-être trop tard pour conjurer un irréparable malheur !

« Et c'est lui, cette victime, ce martyr, qui, respectueusement, me prêche la prudence, et me trace la ligne que mon honneur et ma dignité m'imposent de ne pas franchir, dans l'exercice de ma vengeance.

Et répondant à toutes ces pensées qui se succédaient dans son cerveau, M. Danglemont s'écria :

—Dieu seul peut récompenser de semblables dévouements, d'aussi sublimes abnégations de soi-même !..

« Et ce Dieu à qui je fais appel en ce moment, laissera tomber un regard de miséricorde sur les deux êtres qui, désormais, seront éternellement unis dans mon cœur !

Robert Maurel inclinait le front ; son visage bouleversé exprimait les douloureuses impressions de son âme.

—Quoi ! Vous voulez mettre un terme à mon désespoir ! s'écriait-il secoué jusqu'au fond du cœur.

—N'est-ce pas mon devoir ? N'est-ce pas une dette contractée par moi depuis le sacrifice que, l'un et l'autre, vous vous êtes imposé pour moi, pour mon repos et pour mon bonheur ! ajouta M. Danglemont.

« Eh bien, avec l'aide de la Providence, j'acquitterai du même coup cette double dette !

Robert Maurel leva vers le ciel ses yeux qui exprimaient à la fois une crainte et une prière :

—En aura-t-il le temps ?

« Mon Dieu, prenez-nous en pitié !

Lorsque le Malouin rentra, après une absence qui s'était prolongée presque jusqu'au soir, il put juger du changement qui s'était opéré dans la physionomie et dans l'esprit de ses deux compagnons.

À l'expression tourmentée qu'avait ordinairement le visage de M. Danglemont, avait succédé une expression calme, tenant presque de la sérénité.

Sur la physionomie de Robert Maurel, il y avait comme un rayon d'espérance.

—Nous apportez-vous de bonnes nouvelles ? lui demanda M. Danglemont.

—Tout à l'heure, avant d'arriver ici, je pensais que ce que j'avais à vous donner en fait de nouvelles ne vous satisferait guère.

« J'avais même peur de vous en parler !

« Mais, depuis que je suis ici, je me sens plus hardi, ma foi !..

—Eh bien ? fit Robert Maurel qui voulut aider le vieux marin à se tirer de sa phrase.

—Rien pour la France avant huit jours ! commença le Malouin. Mais à cette époque arrivera un fin voilier, à ce qu'on m'a dit. Avec un bon vent, il faut compter huit ou dix jours de traversée.

—Et pour un autre port ? s'informa M. Danglemont.

—Dans cinq jours une goélette pour Lisbonne.

« Vous avez le choix ! prononça le Malouin.

« Quant à moi, je vous l'ai dit, rien ne me presse ; je ne suis pas attendu !.. Ainsi donc, choisissez ce qui vous paraîtra le plus convenable !

—Nous y réfléchissons, répondit Robert Maurel avec un geste de remerciement à l'adresse du vieux marin.

Le Malouin tenait en réserve la meilleure des nouvelles qu'il apportait.

—Mais ce n'est pas tout, reprit-il après un moment de silence, j'ai encore fait une « ballade » de ma façon. Je suis allé visiter l'avis de guerre qui va prendre la mer dans la soirée de demain.

Soudainement le visage de M. Danglemont se rembrunit.

—Demain ! s'exclama-t-il avec un soupir.

Mais, sur un signe de Robert Maurel, le Malouin continua :

—Charmant, le capitaine ; on ne peut plus gentils les officiers.

« Il fallait voir comme tout ce monde-là m'a fait fête, quand on m'a vu monter à bord !..

« Là, franchement, ça me gênait, moi, simple matelot, de serrer la main à des officiers !..

« On m'accablait de questions, au point que je ne savais à qui répondre et que, pour en sortir, il m'a fallu faire le récit de tout ce qui nous était arrivé.

« C'est que j'oubliais de vous dire qu'il y avait eu un déjeuner à bord en l'honneur du gouverneur. Et il n'a eu rien de plus pressé, le brave gouverneur, que de parler de nous et de notre aventure au capitaine et aux officiers de l'avis.

« Donc j'ai narré ; et voilà à ce qui vous explique pourquoi je suis resté si longtemps absent.

« Enfin, c'est tout de même un mal pour un bien, comme on dit, car voilà ce que je rapporte de ma visite.

« Le commandant s'est montré très contrarié de ne pouvoir nous donner, à tous trois, passage à son bord.

« Le règlement !.. Ce diable de règlement ! a-t-il prononcé d'un air vraiment contrarié, je vous en réponds !..

« Bref, il m'a dit de vous présenter ses regrets et de vous exprimer le plaisir que vous lui feriez si vous lui rendiez visite à bord de son navire...

« Coquet, cet avis, une véritable mouette sur l'eau et qui va vous filer quinze nœuds à l'heure...

« Quel malheur que nous ne puissions pas en profiter, de ses quinze nœuds !

« Mais enfin, on nous attend demain matin, si toutefois vous consentez à faire visite à ces messieurs du bord !

Et comme M. Danglemont et Robert Maurel échangeaient un regard, comme pour se consulter, le Malouin s'empressa d'ajouter :

— J'ai tout de suite eu l'idée que si nous ne pouvions pas partir à bord, rien n'empêcherait que vous ne donniez de vos nouvelles à vos familles qui, d'après ce que je pense, doivent attendre votre retour avec, pour le moins, autant d'impatience que vous avez de les revoir !..

« Donc, j'ai poussé bravement la pointe au capitaine.

— Et il vous a répondu ? s'informa vivement M. Danglemont.

— Il m'a répondu : « Mais de grand cœur, mon ami, de grand cœur !.. Veuillez dire à ces messieurs que je me chargerais volontiers de toutes les lettres qu'il leur plairait de me confier ! »

« Ainsi donc, vous voilà prévenus : rien de plus facile que d'annoncer votre arrivée en France, soit directement, soit par Lisbonne. M. Danglemont remercia chaudement le vieux marin.

Puis, s'adressant à Robert Maurel :

— Nous irons présenter demain nos remerciements au capitaine et en même temps nous lui remettons une lettre pour la comtesse de Bussières.

« Par exemple, ajouta M. Danglemont, vous serez obligé de me servir de secrétaire, car je souffre encore de la blessure que je me suis faite à la main droite, pendant les derniers jours de notre voyage.

En apprenant que c'était à lui qu'allait incomber d'écrire la lettre que lirait Mme de Bussières, Robert Maurel ne put réprimer l'impression violente qu'il éprouvait.

M. Danglemont s'en aperçut et cefirma son désir par ces mots :

— J'y tiens !.. J'y tiens essentiellement !

— Allons, tout est pour le mieux ! exclama le Malouin avec une joie d'enfant ; la lettre fera prendre patience à ceux qui vous attendent !..

La chose convenue, il s'agissait maintenant de savoir en quels termes on écrirait à la comtesse de Bussières, afin de ne pas trop l'épouvanter et, cependant, de lui dire ce qu'elle aurait à faire, en attendant le retour de M. Danglemont.

Le Malouin comprit qu'il devait, par discrétion, laisser ses deux compagnons passer la soirée en tête à tête.

— Messieurs, dit-il, j'ai à vous demander la permission de « tirer une bordée, » comme on dit entre matelots.

« J'ai promis à quelques marins de l'avisio d'aller fumer une pipe avec eux, ce soir, sur le quai !

« Ai-je la permission de dix heures ? demanda-t-il en riant.

Et comme il se retirait, accompagné jusqu'à la porte par Robert, il se tourna vers ce dernier pour lui dire à voix basse :

— Ça vous suffira pour écrire votre lettre, monsieur Maurel.

M. Danglemont et Robert Maurel n'eurent pas trop des instants de tête-à-tête que leur avait ménagé le Malouin, pour arrêter les termes de la lettre à adresser à la comtesse de Bussières.

S'il n'eût écouté que son indignation, M. Danglemont eut, sans détours et sans précautions, démasqué Appyani et ordonné à la tesse de le faire jeter dehors par ses domestiques.

Mais c'eût été provoquer chez la comtesse une émotion trop violente, pensait Robert Maurel, ne prenant en cela conseil que de sa sollicitude pour la malheureuse femme dont la sensibilité avait été mise à de si rudes épreuves.

Il gagna à son avis M. Danglemont à qui il fit entendre que la comtesse n'aurait pas l'énergie nécessaire pour prendre une résolution qu'assurément le fourbe tenterait de combattre.

— Je me rends à votre avis, Robert, répondit M. Danglemont, mais ce n'est pas par crainte d'un manque d'énergie chez Sophie !..

« Ai-je besoin de vous rappeler ce qu'il lui a fallu de courage dans une circonstance... douloureuse !

Tout en s'y prenant de façon à ne pas trop épouvanter la comtesse, il fallait empêcher — en attendant qu'on pût lui dire exactement la vérité — qu'elle ne devint la dupe ou la victime d'Appyani.

Aussi chaque idée proposée était-elle mûrement pesée avant qu'on n'en arrêtât les termes ; on pesait chaque mot avant de construire définitivement la phrase.

Mais, malgré les manifestations de leurs sentiments pour la destinataire de la lettre et des retours fréquents à l'indignation et à la colère péniblement combattues et refoulées, M. Danglemont et Robert Maurel avaient, au moins, la consolation de se dire que, sous peu de jours, la comtesse de Bussières aurait de leurs nouvelles et qu'elle allait attendre avec anxiété leur retour.

Et au moment même où ces deux hommes étaient pleins de confiance, après avoir subi les plus violentes angoisses, Appyani avait amené la veuve du comte de Bussières à lui faire la promesse de contracter une nouvelle union et il l'avait décidée à ne point attendre le retour de son père !

Satisfaits d'avoir réussi à trouver une formule pour la lettre dont ils attendaient le résultat avec confiance, ils avaient hâte de voir

arriver l'heure où ils la confieraient aux bons soins de l'officier qui s'était si gracieusement mis à leur disposition pour le faire parvenir à son adresse.

Le retour de Malouin fut accueilli par eux avec une bonne humeur que le vieux marin n'était pas habitué à rencontrer chez ses deux compagnons.

Il n'en fallait pas davantage pour mettre en joie le brave Breton.

— Je ne puis vous annoncer que vous allez avoir un vrai succès, demain, à bord de l'avisio ! s'exclama-t-il en faisant tomber sur son pouce la cendre de sa pipe..

« Tous, depuis le capitaine jusqu'au petit mousse, vous attendent avec impatience !..

« On n'en ferait pas plus pour des princes du sang ! Et c'est bien justice : il n'y a pas beaucoup de princes qui aient passé par où nous venons de passer, tous les trois !..

« Ce soir encore, il m'a fallu recommencer, pour les matelots, le récit que j'avais déjà fait pour leurs officiers.

Et la soirée s'acheva sur cette impression.

Le lendemain M. Danglemont vit arriver un aspirant de marine chargé de lui remettre, de la part du commandant de l'avisio, une invitation à déjeuner pour lui et Robert Maurel.

Le Malouin qui s'était par discrétion retiré au fond de la pièce, riait sous cape.

Et lorsque M. Danglemont, répondant tant en son nom qu'au nom de Robert Maurel, eut prié le jeune officier de présenter ses remerciements au capitaine de l'avisio et de lui exprimer sa gratitude pour l'attention dont il était l'objet, le Breton ne cessait de se frotter les mains pour manifester sa joie.

— Je savais que l'on vous ménageait cette surprise, messieurs ! ne put-il s'empêcher de s'écrier... J'étais dans le secret, depuis hier soir.

— Et moi, dit le jeune officier, je suis chargé de vous inviter aussi.

— Moi ? balbutia le Malouin tout ému ! moi, un simple matelot.

— Vous êtes attendu à déjeuner par ceux qui ont passé la soirée d'hier avec vous !..

— Et j'irai avec plaisir, avec bonheur, mille millions de tonnerres ! s'exclama le vieux marin.

« Déjeuner à bord !.. Il y a si longtemps que ça ne m'est arrivé !

Le capitaine de l'avisio avait envoyé l'aspirant chargé de ramasser avec lui les invités.

Le jeune officier annonça à ceux-ci qu'il était à leurs ordres pour les conduire à bord.

— Ah ! mille millions de tonnerres, glapit le Malouin, je crois que ni les uns ni les autres nous n'avons envie de nous faire prier, pas vrai monsieur Maurel ?

« Alors, en route ! ajouta joyeusement le Malouin en courant ouvrir la porte..

« J'aurais bien voulu faire un bout de toilette ; mais je porte toute ma garde-robe sur moi, pour l'instant !

L'aspirant de marine sortit le premier, sur l'invitation de M. Danglemont.

Puis le Malouin s'effaçant pour laisser passer Robert, lui dit à voix basse :

— Voici une bonne journée, monsieur Maurel !.. En mettant le pied sur l'avisio, c'est comme si vous le mettiez sur un petit morceau de la France !..

Un grand nombre de personnes s'étaient portées sur le quai pour voir embarquer les trois hommes que leur odyssée, dès qu'elle avait été connue, avait fait l'objet d'une curiosité sympathique.

On se découvrait, sur le passage, pour saluer en eux des compatriotes dont on était fier, après avoir appris l'énergie et la persévérance qu'ils avaient dû déployer pour sortir, sains et saufs, des épreuves inouïes qu'ils avaient subies.

Les matelots, à leur arrivée, se mirent debout dans l'embarcation et les reçurent, en tenant les rames en l'air, jusqu'à ce qu'ils se fussent assis à l'arrière, aux places d'honneur.

L'aspirant donna le signal au quartier-maître de timonerie qui tenait le gouvernail.

Au coup de sifflet, les avirons tombèrent avec une précision remarquable, et le canot s'éloigna, accompagné par les acclamations de la foule assemblée sur le quai.

A bord de l'avisio, tous les matelots qui n'étaient pas de service se tenaient, les uns sur les vergues, les autres sur le gaillard d'avant, pour attendre les invités de leur capitaine.

Cet officier supérieur s'était porté au-devant de ses invités et les attendait en haut de l'escalier.

Il les accueillit avec des paroles de bienvenue.

Le déjeuner était servi et l'on se mit à table aussitôt.

La conversation roula, naturellement, sur des étonnantes aventures de trois Français.

Le capitaine renouvela l'expression des regrets qu'il avait déjà

manifestés de ne pouvoir prendre M. Danglemont et Robert Maurel comme passagers.

De nouveau il se mit à leur disposition pour faire parvenir de leurs nouvelles à leurs familles.

—J'accepte et avec la plus grande reconnaissance, répondit M. Danglemont, en tirant de sa poche la lettre qu'il avait fait écrire par Robert.

Il la présenta au capitaine qui lut la suscription :

A MADAME LA COMTESSE DE BUSSIÈRES,

à l'hôtel DANGLEMONT,

25, rue des Mathurins.

PARIS.

—Cette lettre est donc pour Paris ? s'exclama le commandant de l'avis.

—Oui, mon commandant ! répondit M. Danglemont, je vous serais reconnaissant de vouloir bien la mettre à la poste au port de débarquement.

—Mieux que cela, monsieur, dit le capitaine. Si vous n'y voyez pas d'inconvénient, cette lettre sera portée à sa destination.

Et s'adressant au jeune aspirant qu'il avait désigné pour chercher ses invités, il ajouta :

—Vous vous en chargerez volontiers, je suppose, monsieur de Sutères ?

—Avec le plus grand plaisir, mon commandant.

Le capitaine reprit, s'adressant cette fois à M. Danglemont :

—M. de Sutères doit effectivement, passer par Paris pour se rendre dans la ville qu'habite Mme de Sutères, sa mère.

—Je sais avec quelle impatience il attend le moment d'aller embrasser cette excellente mère. Il ne restera à Paris, j'en suis certain, que juste le temps d'aller remettre la lettre que vous lui confiez.

—Et dont je le remercie de vouloir bien se charger !

Alors le capitaine, se tournant vers Robert, lui dit :

—N'avez-vous pas aussi une lettre à faire parvenir à votre famille, monsieur Maurel ? lui demanda-t-il.

—Je n'ai pas de famille, mon commandant ! répondit Robert avec une simplicité sous laquelle il dissimulait son émotion.

Puis se reprenant :

—M. Danglemont a été mon tuteur.

—Et Mme de Bussièrès, ma fille, recevra avec bonheur de vos nouvelles, mon ami ! prononça M. Danglemont.

Et voilà comment il se fit que l'officier, n'ayant pas rencontré la comtesse, au moment où il se présentait à l'hôtel Danglemont, avait remis la lettre à François.

Qui eût dit à Robert Maurel que cette lettre ne parviendrait pas à son adresse et qu'elle était destinée à tomber entre les mains du misérable Appyani ?

Après les quelques lignes, par lesquelles Robert Maurel annonçait à la comtesse de Bussièrès qu'il écrivait sous la dictée de son père, la lettre se continuait comme si c'était été M. Danglemont qui eût tenu la plume.

—Je regrette amèrement, mon enfant, de m'être laissé entraîner à prolonger ce voyage qui m'a tenu, pendant si longtemps, séparé de toi !

—La fatalité qui n'a cessé de me poursuivre depuis, me retient encore loin de Paris, en ce moment où il serait si nécessaire que tu fusses entourée de ma sollicitude paternelle.

—Il est indispensable, en effet, que par ma présence, je puisse mettre un terme aux inquiétudes qui ne cessent, j'en ai la certitude, d'assiéger ton esprit.

—Je ne veux pas réveiller ton affliction en te parlant de la perte que tu as faite ; cependant il faut bien que je te dise que ce malheur te laisse sans un soutien réel.

—Je revendique cette qualité et je ne veux céder à personne le droit de veiller sur toi et de prendre soin de tes intérêts ainsi que de ceux de ton fils.

—Je sais que ces premières lignes vont te causer une extrême surprise, dans l'impossibilité où tu seras, tout d'abord, de soupçonner le motif qui les a dictées.

—Dans tes dernières lettres, tu me parlais de tes intentions concernant l'avenir ; certes je n'eusse vu aucun inconvénient à ce que tu prennes en considération, je ne dirai pas la dernière volonté de ton mari, mais le vœu formulé par lui, au moment suprême de quitter la vie. Oui, je me fusse incliné devant son désir et me serais, par mon consentement à ton mariage, associé à cette touchante manifestation de respect pour la mémoire de celui qui n'est plus.

—Fort heureusement, j'ai pu à temps voir clair dans une ténébreuse machination ourdie contre toi ; et je viens te dire avec fermeté : " Je te défends de prendre aucun engagement avant mon retour ! "

—Je te défends de te marier !

— Au surplus, achève la lecture de cette lettre et tu comprendras pourquoi je te parle ainsi.

— Je ne voudrais pas t'alarmer trop vivement ; mais il est urgent que je te prémunisse contre le danger qui te menace.

— Dieu veuille que ma lettre arrive à temps pour empêcher une terrible catastrophe.

— Le péril est imminent et j'ai le devoir de te parler sans détours et sans réticences.

— Ton infortuné mari a laissé, auprès de toi, un homme qu'il considérait comme l'ami le plus dévoué, un ami en qui il avait une entière confiance, et qu'il croyait sincèrement attaché à lui et aux siens !

— Moi-même, j'avais accueilli cet homme et lui avais donné, dans la famille, une place que l'on n'accorde qu'aux amis éprouvés.

— Eh bien, cet homme n'est, je le sais à n'en plus douter aujourd'hui, qu'un misérable.

— Le docteur Appyani est un de ces êtres infâmes qui, une fois qu'ils ont prémédité un crime, en poursuivent sans relâche la perpétration.

— Ce que je viens de t'apprendre ne repose pas, tu en es convaincue, je pense, sur de simples présomptions.

— L'accusation que je formule contre Appyani s'étaye sur des preuves que je te ferai connaître plus tard.

— Toutefois, il est de mon devoir de te dévoiler la source de mes renseignements.

— Il me suffira de nommer Robert Maurel. Tu ne saurais te faire une idée de l'anxiété qui nous dévore l'un et l'autre, et à laquelle nous resterons en proie jusqu'à notre retour en France ; des angoisses que nous ne cesserons de subir jusqu'au moment où nous serons certains que tu n'es plus en danger !

— Oui, c'est de Robert Maurel que je tiens les renseignements sur les monstruosité dont Appyani s'est rendu coupable.

— C'est lui qui, en me communiquant les craintes qu'il a conçues à ton sujet, a fait passer dans mon âme sa haine pour le misérable fourbe, pour le criminel aux attentats duquel nous te savons exposée !

— Bénis la Providence, comme je l'ai bénie moi-même, de m'avoir fait retrouver Robert Maurel.

— Il faut voir, dans cette rencontre presque miraculeuse, la volonté de Dieu de te préserver d'un malheur qui nous eût frappés tous !

— Miraculeuse, en effet, est cette rencontre en pleine mer, après une effroyable tempête et au moment même où j'allais infailliblement périr.

— Si je te revois, ma fille chérie, c'est à Robert que je le devrai.

— Il nous aura ainsi sauvés tous les deux !

— Robert Maurel avait quitté Paris pour n'y jamais retourner ; s'il s'est décidé à revenir sur ses intentions, c'est uniquement afin d'accomplir une mission qu'il s'est donnée.

— Je ne veux pas insister sur l'affection et le dévouement que j'ai rencontrés en lui.

— Tu pourras bientôt, je l'espère, apprécier par toi-même les nobles sentiments dont il s'est inspiré pour se décider à me faire part des intentions qu'il avait cru devoir me cacher autrefois.

— Je t'ai dit ou, du moins, je t'ai fait pressentir l'infamie du misérable auquel tu devais t'unir. Dénuée de preuves, seule, sans appui à l'heure présente, il te sera impossible de le chasser de ta maison.

— Peut-être même y aurait-il pour toi grand danger à le faire.

— Mais tu dois, il faut à tout prix, gagner du temps et différer jusqu'à notre arrivée en France l'accomplissement de mariage.

— Tu allégueras ton inébranlable volonté, maintenant que tu as reçu de mes nouvelles, d'attendre mon retour auprès de toi, et, une fois arrivés, Robert Maurel et moi, nous nous chargerons de te débarrasser à jamais de cet odieux criminel. "

La suite de cette lettre avait trait au voyage qu'allaient entreprendre M. Danglemont et Robert Maurel, en prenant passage à bord du paquebot faisant le service régulier entre Saint-Louis du Sénégal et la France.

Malheureusement, comme ils allaient être soumis au caprice du vent, ils ne pouvaient indiquer qu'approximativement le temps qu'ils resteraient en mer.

M. Danglemont ajoutait :

— Au moment de clore cette lettre, j'autorise celui qui a bien voulu me tenir lieu de secrétaire, à y ajouter quelques lignes. "

Robert Maurel avait donc écrit le post-scriptum suivant :

— Madame, la Providence n'a pas voulu que je puisse tenir le serment que je vous avais fait et que je m'étais fait à moi-même ! . . .

— En m'inclinant devant sa volonté suprême, soyez persuadée que je ne sors de l'ombre que contraint par la nécessité d'accomplir une mission.

— J'y rentrerai, de nouveau, après l'avoir accomplie, avec l'aide de Dieu !

— Je n'ai rien à ajouter à ce que M. votre père m'a dicté, si ce n'est, madame, que je m'autorise de mon attachement à votre famille,

pour vous exhorter de ne pas vous abandonner à la douleur que la lettre de M. Danglemont va certainement provoquer en vous ! »

Après les compliments d'usage, Robert Maurel avait mis son nom au bas du post-scriptum.

Ayant pris connaissance jusqu'au bout de cette lettre dont chaque phrase le stigmatisait, Appyani, loin de s'émouvoir, ne songea qu'à utiliser le temps qu'il avait encore devant lui, afin que les deux hommes qui espéraient si bien arriver à temps pour protéger la comtesse de Bussières, se trouvassent en présence d'un fait accompli.

« Qu'ils bénissent tant qu'il leur plaira leur providence, elle arrivera trop tard, en admettant même qu'elle se décide à intervenir ! » s'exclama le sceptique.

Puis, rentré chez lui, il se mit à réfléchir à ce qu'il devait faire au sujet de la lettre qu'il s'était fait remettre par Charlotte.

Dans son trouble il n'avait eu qu'une pensée : savoir ce que Robert Maurel écrivait à la comtesse de Bussières.

Il lui avait fallu cette lettre coûte que coûte, et il l'avait volée, sans se demander ce qui pourrait arriver plus tard.

Mais à présent qu'il réfléchissait, il se rendait compte de l'embaras dans lequel allait se trouver Charlotte, lorsque Mme de Bussières lui réclamerait le pli qu'on lui avait confié pour elle.

La comtesse s'informerait auprès de François et de la nourrice et apprendrait que, seul, il avait paru à l'hôtel Danglemont, pendant son absence.

Certes elle ne le soupçonnerait pas d'avoir dérobé la lettre à la gouvernante ; mais il devait néanmoins arrêter d'avance dans sa tête ce qu'il aurait à dire, si, par hasard, Charlotte le mettait en cause.

Il avait bien un moyen de l'empêcher, mais il lui serait difficile, s'avouait-il, d'employer sa puissance de suggestion sur « le sujet », en présence de la comtesse de Bussières et des personnes qui assisteraient à la scène.

Il était donc indispensable qu'il trouvât autre chose pour parer à toute éventualité, au cas où la comtesse insisterait, ce qui était probable, pour qu'on ne retrouvât la lettre égarée.

Appyani se demanda alors s'il ne serait pas habile de sa part de faire retrouver, à la place du pli envoyé par M. Danglemont, une lettre qu'il écrirait lui-même, en contrefaisant son écriture, sans toutefois imiter celle de Robert Maurel.

Il signerait cette lettre de n'importe quel nom, comme si elle eût été écrite par un ami de M. de Bussières qui, ayant appris à l'étranger la mort du comte, adresserait tardivement ses compliments de condoléance à la veuve.

Bon moyen, se disait-il, d'arranger l'affaire, au mieux de ses intérêts.

Excellent moyen surtout de confirmer dans l'esprit de la comtesse et dans celui de François, la supposition qui leur était venue à tous deux, que la gouvernante était, depuis quelque temps, sujette à d'inexplicables absences de mémoire.

Une fois la question de la lettre vidée, il s'arrangerait pour qu'il n'y ait plus d'obstacle à son mariage.

Et comme un hasard quelconque pourrait se produire, pendant les quinze jours nécessités par les formalités exigées par la loi, il s'agissait de parer à ce hasard.

Appyani réfléchit qu'il pourrait obtenir que les quinze jours, pendant lesquels le mariage devait être affiché à la mairie, fussent réduits de moitié.

Il n'y avait pas à hésiter et il se chargeait bien de trouver un prétexte suffisant à cette précipitation, pour amener la comtesse de Bussières à ne pas la trouver extraordinaire.

Donc, sans perdre de temps, il se mit à son bureau et écrivit la lettre dont il avait déjà arrêté les termes dans sa pensée.

Il cacheta le pli de façon à ce que Charlotte elle-même pût s'y tromper.

Puis ceci fait, il laissa s'écouler le temps qu'il lui aurait fallu s'il avait assisté réellement à une consultation.

Au surplus il savait le temps que la comtesse mettait d'ordinaire à ses dévotions.

En outre, il n'ignorait pas qu'elle aurait à passer chez la couturière, pour essayer la toilette qu'elle voulait porter le jour de son mariage.

Tout cela lui donnerait, pensait-il, le temps d'arriver à l'hôtel Danglemont, au moment voulu pour assister à la scène qui s'y passerait entre Charlotte et Mme de Bussières, à l'occasion du pli que la gouvernante ne trouverait plus dans l'endroit où elle l'avait caché.

Comme on le voit, il ne paraissait pas que rien pût s'opposer à la réalisation des projets d'ambition du docteur.

Pour la seconde fois, il avait la chance de pouvoir intercepter les lettres que Robert Maurel adressait à la comtesse.

Cependant il y avait un nuage sur son bonheur.

Ce n'était pas tout que de presser le mariage et d'arriver à son but avant que M. Danglemont et Robert Maurel aient pu s'y opposer.

Ce premier but atteint, il ne se trouverait pas moins en présence de cet ennemi dont il avait tout à redouter.

Il avait gardé le souvenir de sa rencontre avec Robert Maurel, le jour où, après avoir épié la comtesse et Marie-Jeanne, il s'était trouvé inopinément en présence de ce mortel ennemi.

Il se rappelait ces mots que Robert Maurel lui avait adressés :

« Souhaitez de ne jamais vous retrouver en face de moi ! »

Or, il allait forcément, fatalement se retrouver en face de lui ! pensait-il.

Il se demandait si, en présence du fait accompli, Robert Maurel reculerait devant le scandale et l'épargnerait, afin que le nom de la comtesse de Bussières ne fût pas mêlé à ce scandale.

Peut-être, Robert Maurel se résignerait-il au silence, par respect pour M. Danglemont et par égard pour la comtesse.

Mais il se pouvait aussi que la colère fût plus forte chez lui que la raison ; et que, dans un moment de fureur, de folie même, il se portât à des extrémités telles qu'il fût impossible d'éviter un scandale retentissant.

Alors qu'arriverait-il, après l'esclandre ?

M. Danglemont provoquerait une séparation immédiate, sans nul doute ; et ce serait la ruine d'espérances si longtemps entretenues.

A cette pensée, Appyani sentait bouillonner tout son sang et, dans sa tête en feu, s'agitaient des idées qui lui dictaient toujours les plus violentes résolutions.

Deux hommes le gênaient ; deux hommes menaçaient de se dresser entre lui et le double but qu'il voulait atteindre. Il fallait que ces deux hommes disparaussent à jamais.

Et déjà dans sa pensée se déroulait une de ces inspirations diaboliques qu'il s'avait mettre à profit quand il s'agissait de commettre un des nombreux crimes devant lesquels il n'avait jamais reculé.

— Ils mourront ! se dit-il.

Et, complétant l'inférieure pensée qui lui venait à l'esprit, il ajouta :

— Charlotte me servira, cette fois encore !

Il n'avait pas besoin, se disait-il, de combiner un plan peut-être dangereux pour lui, mais en tous cas, difficile à exécuter.

En outre, il ne se souciait guère de mettre des complices dans la confidence de ses projets.

Il avait Charlotte sous la main, et il n'y avait pas à craindre, qu'agissant inconsciemment, elle pût devenir dangereuse, par la suite.

C'est donc avec la ferme résolution d'ajouter un crime à tous ceux qu'il avait déjà commis qu'Appyani quitta son appartement pour retourner à l'hôtel Danglemont.

CHAPITRE V. — RÉSISTANCE IMPRÉVUE

Tout le monde attendait maintenant avec impatience que Mme de Bussières fût de retour.

L'écriture de l'adresse, laquelle Charlotte avait affirmé reconnaître comme étant celle de Robert Maurel et la façon dont la lettre était parvenue à son adresse, tout cela excitait la curiosité de François, à qui la gouvernante communiquait à présent l'anxiété dont elle était elle-même dévorée.

Aussi François avait-il guetté l'arrivée de sa maîtresse. Celle-ci le trouva la porte du vestibule ouverte, lorsqu'elle se présenta :

— Grande nouvelle, madame la comtesse ! ...

— Une lettre ! ... De mon père, sans doute ! pensa tout haut Mme de Bussières tout émotionnée.

— Je ne crois pas ! ... répondit François ... Du moins c'est ce que pense Charlotte ! ajouta-t-il, en suivant la comtesse, qui s'empressait de monter dans ses appartements.

Et tout en marchant, François racontait que la lettre avait été apportée par un officier de marine.

— Mais ce que vous m'apprenez là, François, me donnerait précisément à supposer que cette lettre est de mon père ...

(A suivre.)

FEUILLETON INCOMPLET

Les personnes de la partie est de Montréal qui auraient perdu quelque partie du feuilleton en cours de publication ici ou des numéros entiers du SAMEDI pourront se les procurer en s'adressant à la librairie française de M. Pony, 1632 rue Sainte-Catherine. Les personnes du dehors devront envoyer un timbre pour la réponse.